

## Particularité des classements des buteurs et du ballon d'or

Certains joueurs repris au classement des buteurs ou dans celui du ballon d'or s'étonnent d'avoir perdu les points acquis dans leur ancien club après un transfert.

### **Explication**

Selon le règlement de la fédération, un affilié peut jouer dans toutes les équipes que le club organise dans une même catégorie (dimanche ou vétérans).

L'encodage des buts ou des points de ballon d'or tient donc compte de l'équipe dans laquelle chaque point a été obtenu. Ainsi, un certain joueur peut se voir repris au classement de la division DH avec un nombre de buts marqués et au classement de division D2 avec un autre nombre. En aucun cas, ces deux nombres ne sont globalisés afin de ne pas défavoriser les joueurs dont le club ne dispose que d'une équipe.

Pour les classements, le programme informatique trie les points par équipes dans chaque division et mémorise les détenteurs de points par leur matricule.

Les joueurs ayant obtenu un transfert en milieu de saison sont donc repris dans chaque équipe selon les points qu'ils y ont marqués respectivement et le programme n'a aucun moyen de s'avoir que, *par exemple*, le matricule 40110 023 ayant marqué 13 buts est le même que le matricule 40180 126 qui a ensuite marqué 9 buts pour un autre club, mais dans la même division.

Nous sommes désolés pour les rares affiliés confrontés à cette situation et donc pénalisés (*ce sont des cas exceptionnels !*), mais à moins qu'ils nous fournissent une procédure informatique appropriée, il n'y a pas moyen de les satisfaire.